



TRACT AUX SALARIES du CNOF et des COS EST et COS SUD-EST

Saint Denis, le 30/04/26

Déménagement de EURO-ALSACE vers Saint-Denis

Le déménagement du CNOF et des COS EST et COS SUD-EST d'EURO-ALSACE vers Saint-Denis, prévu début octobre 2026, soulève de nombreuses craintes et inquiétudes de la part de tous les salariés, notamment ceux travaillant en horaires décalés.

Nous l'avons dit haut et fort :

LE SITE DE SAINT-DENIS N'EST PAS ADAPTÉ AUX SALARIES EN HORAIRES DÉCALÉS.

A l'issue des 3 DCI, les salariés se sentent totalement méprisés !

UNITE, SOLIDARITE, RESULTATS

Depuis notre première DCI au CNOF en février et le retour de la Direction du 23 mars, faisons le point.

Ce que nous avons obtenu :

Les salariés du CNOF, à l'issue du 23 mars, pensent que la Direction les prend pour des pions et les méprise !

Grâce à notre mobilisation au CNOF et ce qui a été obtenu par la CGT, même si le compte n'y est pas, nous avons arraché par mimétisme, des avancées aux COS.

Sans le travail de la CGT, il est fort à parier que la direction n'aurait rien lâché, ou presque rien.

L'action de la CGT a pesé. Ne l'oublions pas !

L'unité syndicale : une chance gâchée !

Fin 2025 déjà, la CGT a proposé une démarche UNITAIRE.

Hélas, certaines OS ont refusé de faire cause commune avec nous.

Résultat : tout le monde est parti en rang dispersé.

À la CGT, nous savons depuis toujours que l'unité est toujours un gage de réussite.

Nous regrettons les actions en cavalier seul, mais nous continuons à y croire.

PREAVIS EN COURS – LA GREVE EST UN DROIT – LA VICTOIRE SE CONSTRUIT

Le compte n'y est toujours pas !

Malgré deux DCI au CNOF et une DCI aux COS à la demande collective des salariés, en dépit de la tentative de négociation, nous n'avons pas obtenu mieux.

Cependant la CGT reste aux côtés des salariés. Parce que nous savons d'ores et déjà qu'en octobre, après le déménagement à Saint-Denis, l'entreprise se retrouvera face à un principe de réalité :

- Difficultés pour venir au travail,
- Difficultés pour repartir chez soi,
- voire impossibilités d'acheminement.

La direction devra alors nous entendre.

Les préavis concertés avec les salariés : nous avons des moyens d'agir !

Pour mémoire, la CGT a déposé :

- Un préavis national du 9 avril au 30 juin
- Des préavis spécifiques pour les COS et le CNOF, également jusqu'au 30 juin.

Si les salariés le jugent utile, ils pourront déclencher d'autres mobilisations, d'ici le 30 juin.

La CGT les accompagnera quoiqu'ils décident !

Le 30 avril : l'opération Barnum à Saint-Denis

Les salariés ont choisi cette date pour mener un mouvement de grève aux COS et au CNOF. La CGT a organisé une belle opération devant le Campus Étoile, avec de nombreux salariés des COS et du CNOF.

Notre Objectif : négocier à nouveau avec l'entreprise, ensemble, debout.

Les Directions ad hoc de Voyageurs et de Réseau ont d'ores et déjà pris attache avec la CGT pour nous rencontrer.

ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS. NE LACHONS RIEN !

Contactez vos correspondants CGT – Restons mobilisés !

Préavis en cours - La grève est un droit - La victoire se construit grâce l'unité de tous !

Pour tout renseignement : vos correspondants CGT

Gilles CASTERAN

André TAISNE

syndicatcep.cgt@gmail.com